

Monuments de Meuse et d'ailleurs : les morts en souvenir

(1870-nos jours)

Colloque organisé en partenariat entre le CRULH (université de Lorraine), l'Inventaire de Lorraine et la Ville de Bar-le-Duc

Bar-le-Duc, les 16 et 17 septembre 2016

Le monument commémoratif est devenu un élément fortement ancré dans nos paysages, urbains ou ruraux. Même s'ils sont parfois oubliés, le Centenaire de la Première guerre mondiale et la récente loi du 28 février 2012 revigorent leur présence dans les esprits en demandant l'inscription du nom du défunt mort pour la France sur le monument aux morts ou alors sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument. On assiste ainsi à la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique mémorielle, entretenue par des sites internet (geneaweb, Mission Centenaire, etc) et illustrée entre autres par le nettoyage ou le déplacement de monuments, la création de nouveaux monuments ou le complément nominatif d'anciens monuments. La ville de Bar-le-Duc participe à ce mouvement avec le déplacement de son monument aux morts destiné à être placé devant la gare ferroviaire. À cet égard, cette commune n'est pas le seul exemple en France et à appréhender dans les nouvelles formes de commémoration par la société civile du début du XXI^e siècle.

Pourtant, l'approche des monuments aux morts interdit de s'arrêter aux seuls monuments communaux, en raison des multiples formes déclinées de l'honneur fait aux morts de la guerre. En effet, il est nécessaire d'envisager la monumentalisation du souvenir comme un ensemble à plusieurs entrées qui croisent le public, le privé et le militaire. Il convient ainsi de prendre en compte la monumentalisation militaire qui orne notamment le champ de bataille mais aussi les casernes et les espaces propres à l'armée. De fait, le territoire meusien et lorrain invite à considérer les marques monumentales destinées à honorer la mémoire des soldats certes français, mais aussi américains, belge italiens et allemands, polonais. De même, la mise en œuvre de la monumentalisation vient des familles elles-mêmes, tant sur les lieux où sont tombés des proches que dans les cimetières communaux où des formes de commémoration par la pierre se déploient. Enfin, des monuments ou des signes liés à la mort de civils (exécution, bombardements) apparaissent avec ce premier conflit mondial même si des signes sont apparus lors de la guerre franco-allemande de 1870-1871.

À l'égard des monuments aux morts, il existe déjà des travaux au niveau national (A. Diot, 1981, A. Becker, 1988 et 1991, etc), au niveau départemental avec de nombreux exemples (Savoie, Rhône, Corse, Nièvre, etc) mais pas pour les départements lorrains hormis la Moselle (W. Kidd, 1999 ; M. Pottecher, 2016). La symbolique des monuments a pu être interrogée, de même que certaines particularités, comme les expressions pacifistes (D. Roy, 2006) ou encore les soldats inconnus (F. Cochet, J.N. Grandhomme, 2010), ainsi que le rôle sociétal de ces témoins de pierre mais la place emblématique occupée par la Meuse autorise à poursuivre la réflexion.

En raison de ses sites, préservés en partie avec l'importance de la forêt, et la variété des acteurs (français et étrangers), l'approche départementale permet d'envisager de nouvelles approches de la monumentalisation de guerre, facteur essentiel des identités collectives (R. Kosseleck,

1997). Le récent travail mené par la DRAC pour l'ossuaire de Douaumont indique qu'il y a encore des champs d'études à prospecter, notamment par un questionnement renouvelé et de nouvelles mises en perspectives. De même, à l'heure où le Centenaire appelle à regarder de nouveau ces monuments, il est temps de fournir de nouveaux éléments de connaissance sur la constitution de ce paysage mémoriel inclus dans notre quotidien. Toutefois, il convient de mettre en perspective la dynamique identifiable en Meuse avec d'autres espaces, d'où une démarche comparatiste nécessaire et attendue, par exemple avec d'autres départements du front et aussi avec d'autres nations que celles évoquées.

L'objectif de cette rencontre est bien de travailler autour des temporalités de la monumentalisation, de l'insertion paysagère des constructions, du processus de création et des dynamiques mémorielles en cours (R. Dalisson, 2012). De même, il faut penser à peser le rapport entre espaces publics laïcs et religieux. Enfin, il est nécessaire de questionner la matérialité du support mémoriel (pierre locale ou exogène, bronze comme le canon ou fonte de fer produite localement, vitrail ...) tout en ne négligeant pas la dimension spatiale, la répartition, des matériaux employés. Ces interrogations peuvent être envisagées tant dans le contexte de la guerre qu'aujourd'hui, en s'ouvrant sur d'autres nations que la France. Si le cœur des approches peut être concentré sur le département de la Meuse, dont la dimension nationale et internationale est réelle dans ce domaine, on cherchera bien à relever des spécificités comme des points communs avec d'autres régions et d'autres nations, afin de déterminer quelle est la part de la mémoire locale et de la mémoire nationale qui est ainsi portée (A. Prost, 2009).

Pour ce faire, des éclairages sur la première monumentalisation issue de la guerre de 1870 semblent importants comme l'ont montré de récents travaux (St. Tison, 2011 ; L. Jalabert, 2015). Il est attendu ensuite de travailler sur deux principaux contextes : celui de la monumentalisation du temps de la guerre elle-même et celui d'après 1918. Au cours du conflit, une première strate commémorative se met en place, parfois avec des matériaux provisoires, dans les zones touchées par les combats de 1914 puis situées dans l'arrière-front ; une monumentalisation allemande s'établit également dans la zone occupée. Après l'armistice puis la paix s'ouvre le temps d'une mémoire plus longue, d'un souvenir que l'on souhaite pérenniser par l'usage de matériaux durables (pierre, marbre). Enfin, il convient de se pencher tant sur la monumentalisation française, qu'allemande, américaine, italienne voire anglaise.

Un regard spécifique sera également porté sur la relation au monde religieux : présence monumentale ou discrète dans les lieux de cultes (catholique, protestant, juif), présence de monuments spécifique (construction récente du monument musulman à Douaumont), utilisation d'ex-voto (de la grotte de Lourdes à la douille d'obus, du manteau de Torah à la plaque commémorative) tout en mesurant ce qui relève des sphères de l'intime, du privé, du public ou du semi-public.

Une attention particulière doit être accordée à la conception de ces monuments (commanditaires, financements, artistes, carriers, entrepreneurs, usage ou non de modèles, réseaux de clientèle) afin de mettre en évidence des singularités ou des réseaux, mais aussi de travailler sur les échecs, les non-réalisations, comme sur les modifications de projets, ce qui permettra de distinguer l'intentionnel qui révèle l'état d'esprit et la pratique soumise à des critères pragmatiques. La comparaison des pratiques monumentales est aussi attendue, de même qu'une approche très actuelle ; par exemple, on pourra s'intéresser à la dynamique de déplacement des monuments (qui ? raisons ? contestations ?). Enfin, il est entendu qu'à travers

l'idée de monuments aux morts, on ne peut exclure les autres vecteurs mémoriels qui fonctionnent en symbiose avec eux, soit les plaques nominatives des mairies, écoles, lieux de culte, lieux de travail, les supports visuels (photographie) et les nouveaux supports numériques.

[Comité scientifique](#) et d'organisation : [Juliette Bouchot](#), [Mireille Bouvet](#), [Jean-Noël Grandhomme](#), [Laurent Jalabert](#), [Frank Mourot](#), [Claire Paillé](#).

Retour des propositions pour le **15 juin 2016** à :

laurent.jalabert@univ-lorraine.fr

jean-noel.grandhomme@univ-lorraine.fr

Le Centenaire de la Grande Guerre ainsi que la loi du 28 février 2012, demandant l'inscription du nom du défunt mort pour la France sur le monument aux morts ou alors sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument, remettent davantage en lumière les monuments commémoratifs du Premier conflit mondial. Opération de nettoyage et de mise en valeur permettent les réintégrer dans le paysage mémoriel. Or, ce n'est là que la partie la plus visible d'une monumentalisation qui débute en 1870 et qui implique autant la société civile que militaire : plaques paroissiales, monuments régimentaires, stèles individuelles, et toutes les marques monumentalisées du souvenir français, allié et allemand sont à envisager. La présente rencontre, reposant sur l'espace commémoratif meusien mais sans exclusivisme, est destinée à interroger cette monumentalisation, ses acteurs, ses moyens, ses pratiques, son actualité.

Monuments aux morts, monuments régimentaires, stèles, entrepreneurs, artistes, espace public, espace religieux, espace privé, armée, municipalités.